



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXERCICE SUR LE SITE DU TRICASTIN

Valence, le 01/12/2021

JEUDI 2 DECEMBRE 2021 - 12H00-20H00

Dans un contexte de menace terroriste, une préparation et un entraînement régulier des forces de l'ordre et de tous les acteurs de la sécurité sont essentiels.

Ainsi, de nombreux exercices se déroulent régulièrement dans des lieux très divers tels que des écoles, des salles de spectacle, des établissements recevant du public,....

Dans la même logique, un exercice, prévu de longue date, aura lieu sur le site du Tricastin, à Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) et Bollène (84), dans l'après-midi du jeudi 2 décembre 2021.

Selon un scénario non connu à l'avance, il est prévu de simuler une crise sur le site du Tricastin et la gestion de celle-ci par les différentes parties prenantes.

Cet exercice a pour but de tester les procédures, de renforcer la coordination entre les services et de rendre ainsi plus efficace encore la réponse opérationnelle mise en œuvre sur le terrain, au service de la protection des installations et à la sécurité de la population.

Les riverains et les entreprises situés à proximité ne se sont pas concernés par cette simulation.

INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT L'EXERCICE

L'ensemble des dispositions suivantes sont prévues :

Le périmètre immédiat du site fera l'objet de restrictions à la circulation à partir de 12h00. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation mise en place ainsi que les consignes des forces de l'ordre qui seront présentes sur place. Ce dispositif pouvant entraîner des gênes à la circulation, la population est invitée à ne pas s'approcher du lieu de l'exercice.

- La D204 entre Lapalud (84) et Bollène Ecluse (84) ;

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- Le chemin des agriculteurs ;
- La D59 (intersection N7 et canal de Donzère-Mondragon) .

En outre, il n'y a pas lieu de s'inquiéter face aux éléments suivants, qui relèveront de l'exercice :

- détonations pouvant faire penser à des armes à feu ;
- survol de la zone par hélicoptère ;
- utilisation des sirènes et gyrophares des véhicules des forces de l'ordre et des secours.
 - néanmoins, les sirènes du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du site du Tricastin ne seront pas activées. En conséquence, si durant cette après-midi, les sirènes du site devaient retentir, la population devrait suivre les prescriptions de mise à l'abri en vigueur en permanence.

En outre, pourront être visibles sur le site ou à proximité immédiate:

- de nombreux va-et-vient de véhicules de secours et des forces de l'ordre ;
- de légères fumées ;
 - des tenues de type NRBC (combinaison et casque permettant la protection face à des risques nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) et des tenues de protection diverses ;
- enfin, certains participants à l'exercice pourront être grimés et masqués.

La Préfète invite les riverains à poursuivre leurs activités courantes, malgré les quelques désagréments qui pourraient être ressentis durant cet exercice, à la fois classique et essentiel pour leur sécurité.

INFORMATION A DESTINATION DE LA PRESSE

Pour des raisons de sécurité, l'accès au site du Tricastin ne sera pas autorisé durant l'exercice. Il n'y aura pas de communication particulière sur l'exercice en lui-même, en raison de son caractère classifié.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme